

Scène Nationale - Espace-Planoise - Renouvellement du contrat

M. LE MAIRE, Rapporteur : Le contrat conclu avec la Scène Nationale - Espace- Planoise, expire le 31 décembre 1999. C'est l'un des principaux outils de l'action culturelle de la Ville de Besançon qui n'a cessé depuis sa création, d'affirmer sa volonté de développer un projet artistique fort de haut niveau (accueil de grands créateurs), accompagné d'une politique de formation du spectateur et notamment du jeune spectateur.

Il porte de plus une attention accrue au quartier de Planoise et s'associe (voire conçoit) aux projets émanant des acteurs culturels du quartier.

C'est la raison pour laquelle il est proposé au Conseil Municipal de reconduire pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2000 le contrat qui lie l'association Espace-Besançon-Planoise à la Ville de Besançon. Il se terminera le 31 décembre 2002.

Les missions confiées à celle-ci resteraient identiques :

- développement culturel, c'est-à-dire sensibilisation des publics les plus larges à la création artistique et prise en compte du travail de créateurs locaux dans les domaines qui lui sont propres,

- diffusion : proposition d'une saison d'accueil et de diffusion de spectacles en complémentarité avec celles de l'Opéra-Théâtre et du Centre Dramatique. En matière de théâtre, l'Espace-Planoise s'orientera vers la présentation de spectacles de théâtre du geste, théâtre visuel, le théâtre «à textes» étant de la responsabilité du Centre Dramatique,

- formation du jeune spectateur.

L'Espace-Planoise est jusqu'à présent intervenu dans les domaines de la danse (son travail en la matière est pleinement reconnu et il a largement contribué à favoriser l'implantation de la danse contemporaine à Besançon), du théâtre et du cinéma ; il lui sera demandé de s'investir également dans le champ musical et selon les 3 axes définis plus haut.

Pour permettre à l'Association Espace - Besançon-Planoise de mener à bien ces missions, la Ville de Besançon :

- lui allouera une subvention annuelle de fonctionnement, indexée sur l'indice des ménages urbains (hors tabac) du mois de janvier de l'année en cours et versée en 3 tranches égales. Elle sera calculée pour l'exercice 2000 sur un montant de base de 4 000 000 F,

- mettra à sa disposition l'ensemble du bâtiment situé place de l'Europe, dont l'Espace-Planoise assumera les frais de chauffage, d'éclairage et d'entretien, ainsi que deux alvéoles dans le hangar à décors de Chemaudin,

- lui permettra d'utiliser la salle de l'Opéra-Théâtre en tant que de besoins et en fonction du calendrier d'utilisation de celle-ci ; la demande devra être adressée à l'Adjoint délégué à l'Action Culturelle.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition et à autoriser M. le Maire à signer le contrat à intervenir.

«M. FERREOL : La présence à l'ordre du jour de plusieurs dossiers de contrat ou de convention avec des structures importantes de ce qu'il est convenu d'appeler le spectacle vivant, me donne l'occasion, si vous me le permettez, de faire le point sur ce secteur important de la politique culturelle de notre ville. Il y a quelque temps nous avons édité ce petit calendrier culturel que je pense tout le monde connaît, qui nous montre que le spectacle vivant est bien une réalité à Besançon. Si vous comptez, il y a plus de 150 manifestations répertoriées dans ce calendrier de la saison 1999-2000 dans tous les

domaines : musique, danse, théâtre, lyrique, variété, cirque et cette liste n'est pas exhaustive tant la vitalité, la créativité des associations culturelles locales sont fortes. Nous le savons ce foisonnement, cette richesse, cette diversité, ce n'est pas complètement le fruit du hasard. Comme je l'indiquais au Conseil Municipal dans sa réunion du 13 décembre 1993, la Ville de Besançon a fait depuis déjà de nombreuses années le choix d'une politique généraliste, pluraliste mais aussi humaniste qui s'est traduite par l'implantation, sur son territoire, de structures et d'équipements animés par des équipes professionnelles de qualité chargées à la fois de mettre en oeuvre un projet artistique de haut niveau, donnant ainsi à la Ville toute sa place et tout son rôle de capitale régionale, et en même temps, ce qui est peut-être moins connu, d'accompagner celui-ci d'une action de formation du public à l'écoute et au regard.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes efforcés de poursuivre cette politique, de la développer tout en tenant compte des évolutions en la matière et cela dans 4 directions :

- * améliorer les conditions de travail des acteurs du spectacle vivant,
- * clarifier le rôle et les missions de chacun,
- * prendre en compte et soutenir la création,
- * et enfin former et sensibiliser des nouveaux publics.

Premier point, nous nous sommes attachés à améliorer les conditions de travail des acteurs du spectacle vivant : maintien partout de l'effort financier voire très souvent accroissement, modernisation et réorganisation des locaux, à titre d'exemple les trois lieux principaux : Nouveau Théâtre, Opéra-Théâtre et Espace Planoise ont donné lieu à une réorganisation voire à une modernisation pour l'Opéra-Théâtre, pour le Nouveau Théâtre et plus récemment la restructuration du hall de l'Espace Planoise, et on pourrait ajouter à la liste plus récemment la construction de Micropolis. Donc amélioration des conditions de travail.

Deuxième axe, compte tenu de l'offre et des risques de dérives éventuelles par ailleurs bien naturelles, nous avons cherché très clairement à préciser le rôle et les missions de chacun dans le cadre de contrat. C'est ce qui vous est proposé ce soir en particulier dans la relation avec le Centre Dramatique, l'Espace Planoise ainsi que le Festival de Musique, l'objectif étant d'éviter ce qu'on pourrait appeler une concurrence préjudiciable à la fois au public et à l'activité artistique elle-même.

Troisième axe, nous avons eu le souci constant de prendre en compte la création qu'elle soit locale ou qu'elle s'inscrive dans un cadre plus national voire parfois international. Il n'est pas dans le rôle d'une collectivité territoriale d'élaborer la création mais nous devons y porter attention et permettre son expression sans exclusive, la seule condition étant l'exigence de rigueur et de qualité. Il appartient aux professionnels de faire eux-mêmes les choix. C'est dans ce souci de favoriser la création que l'on appelle, même si le terme est polémique, contemporaine, que par exemple dans la programmation de l'Orchestre, chaque année un concert de musique du XX^{ème} siècle avec la participation de nos compositeurs est organisé. Je le souligne parce que c'est malheureusement rarement le cas y compris de très grands orchestres nationaux mais il nous semble qu'il relève du rôle du service public de la culture de prendre et d'assumer ce risque. C'est aussi le sens, je dirais même la mission des Centres Dramatiques Nationaux, celle de la création destinée non seulement à faire connaître le répertoire mais à soutenir les auteurs dramatiques d'aujourd'hui. C'est pour cela que la Ville de Besançon a accepté la présence d'un Centre Dramatique National sur son territoire et en a décidé son maintien sachant qu'il est aussi pour les artistes comédiens et metteurs en scène locaux et régionaux un lieu de travail potentiel, de même qu'un pôle de référence, un lieu de ressource.

C'est aussi pour cela que la Ville de Besançon est attachée à la présence de l'Espace Planoise dont elle a décidé l'existence en 1980, et à son statut de scène nationale qui, comme vous le savez, l'intègre dans un réseau national reconnu lui permettant ainsi de proposer une programmation d'excellent niveau, en particulier dans le domaine de la danse pour laquelle tout un nouveau public a été, je dirais reconstruit à Besançon, et de s'engager dans des actions de compagnonnage avec des créateurs en résidence.

Je voudrais simplement noter que le projet de l'Espace tenant compte aussi de sa localisation tout à fait originale, c'est un équipement de ville, d'agglomération localisé dans un quartier très largement populaire, s'inscrit pleinement dans l'orientation définie par Mme le Ministre de la Culture et de la Communication qui va dans le sens qui est le nôtre de la démocratisation d'accès à la culture. C'est aussi le sens de l'évolution d'une manifestation plus discrète mais pour nous importante, appelée autrefois «Besançon, Ville Ouverte aux Jeunes» bien connue de Jean-Louis FOUSSERET, que nous appelons aujourd'hui «rencontres jeune création». Cette manifestation somme toute modeste au regard du budget qui lui est consacré est pourtant pour nous un véritable laboratoire d'expériences et un réel tremplin pour les jeunes créateurs locaux. Elle leur permet d'affronter pour la première fois la sanction d'un public, d'émerger et d'être parfois et de plus en plus souvent, reconnus par les institutionnels.

L'Opéra-Théâtre s'inscrit aussi pleinement dans cette perspective avec une ou deux créations originales lyriques par saison et notre souhait, concrétisé dans la convention de partenariat qui vous sera soumise dans quelques instants avec le Festival de Musique, vise à aller dans ce sens.

Quatrième axe, la création, la diffusion mais aussi le travail en profondeur de formation à l'écoute et au regard. C'est la condition indispensable pour le renouvellement et l'élargissement du public, c'est-à-dire pour la survie elle-même du spectacle vivant. Je ne vais pas ici évoquer des enquêtes régulières qui sont fournies par le Ministère de la Culture concernant les pratiques culturelles des Français mais vous le savez, globalement ce sont toujours les mêmes qui vont aux mêmes spectacles. En globalisant un peu les choses, il est indiqué que les classes les plus populaires restent malheureusement absentes de nombreux lieux du spectacle vivant. Même si à Besançon la situation n'est pas aussi dramatique, à titre d'information si l'on totalise le public des trois grandes structures : Opéra-Théâtre, Centre Dramatique National et Scène Nationale de Planoise, ce sont chaque saison plus de 73 000 spectateurs qui participent à ces programmes. Il faudrait y rajouter ceux des petites salles, du Palais des Sports et du Kursaal. En fonction de cela, vous comprendrez que nous avons retenu comme prioritaire l'axe de formation et de sensibilisation impartie aux partenaires de la Ville dans le cadre des contrats qui vous sont soumis, par exemple ce soir le Centre Dramatique National, le Festival et l'Espace Planoise.

Le contrat conclu avec l'Opéra-Théâtre, je le dis, prévoit une telle disposition. Il est bien évident que l'Orchestre de Besançon, outil de la politique musicale de la Ville est également complètement impliqué.

Dans ce panorama rapide, tout n'est pas évoqué. Il sera objecté qu'il manque à Besançon un lieu pour les musiques actuelles, c'est une réalité mais je préférerais et je vous proposerai ce soir que l'on raisonne en terme de projets à négocier avec tous ceux qui interviennent dans ce secteur et ils sont nombreux. On constate en effet que s'il n'existe pas de lieu spécifique en tant que tel, il existe bien à Besançon et à ses alentours, différents lieux que ce soit l'Espace Planoise, Micropolis, le Cylindre, l'Opéra-Théâtre, le Nouveau Théâtre et aussi une quantité de petits lieux, des partenaires institutionnels et parfois associatifs qui conduisent une programmation riche et variée dans ce domaine des musiques nouvelles. L'idée d'un accord avec les partenaires intervenant dans ce champ est peut-être préférable à l'aménagement d'un nouveau lieu qui, vous le savez, pèsera en investissement et en fonctionnement dans le budget de la Ville.

Je disais en 1993 que l'objectif était bien de permettre à Besançon d'obtenir sa place de capitale régionale en valorisant ses domaines d'excellence et en lançant des projets novateurs, mais en même temps permettre à un nombre de plus en plus important de Bisontins de participer à un langage commun sans lequel il n'y a pas de cité. Il me semble que ce cap est tenu. Les résultats sont là sur le plan du public, je l'ai dit, tous les chiffres de fréquentation et d'abonnement sont en hausse. La reconnaissance de Besançon comme capitale culturelle régionale ne peut être aujourd'hui contestée par personne. Sur le plan national lui-même, il me semble que l'identité musicale de notre ville par son Orchestre et par l'Opéra-Théâtre est aujourd'hui une réalité. Nous tenons donc le cap et nous essayons de le faire dans l'intérêt de tous.

Il apparaît malheureusement que dans cet effort la capitale régionale est peut-être peu ou mal accompagnée dans ses efforts et que nous attendons toujours de la part de la Région Franche-Comté ainsi que de la DRAC le signe éloquent d'un soutien à des projets qui ont pourtant reçu leur approbation. A cet égard et en conclusion, je pense, enfin j'espère que le prochain contrat de plan Etat-Région nous donnera un signe décisif.

M. LE MAIRE : Merci de ce large panorama du spectacle vivant qui résume ce que nous allons examiner dans les 5 rapports qui suivent.

M. POMEZ : Deux remarques qui iront dans le sens de ce que vient de présenter l'Adjoint. En ce qui concerne la Scène Nationale Espace Planoise, je pense qu'il est important au Conseil Municipal que l'on puisse parler de l'attitude du Ministère de la Culture qui envisage de lui retirer ce label Scène Nationale pour essayer de travailler à une convention qui serait un petit peu entre la Ville, l'Espace Planoise, l'Etat. Je crois qu'il est important comme l'a fait l'Adjoint, alors que l'on présente une politique cohérente avec des missions particulières sur chaque équipement, de reposer la question à la fois à l'Etat mais aussi à la Région qui ne devrait plus considérer cette structure comme une structure simplement à dimension municipale, de lui poser la question de son inscription, de son soutien dans le cadre de l'aménagement du territoire culturel dont a la responsabilité le Conseil Régional de Franche-Comté. C'était la première remarque.

La deuxième remarque serait de dire qu'il faudrait peut-être ajouter à ce panorama la question du Montjoie comme équipement culturel important pour l'agglomération.

M. FOUSSERET : J'aime bien entendre Marcel FERREOL parler de BVOJ parce que cela me rappelle que j'ai partagé le même bureau avec lui pendant quelques années et me rajeunit un peu. C'est vrai que c'est beaucoup de souvenirs, entre autres tous les efforts que nous avons dû mettre en oeuvre pour obtenir un début de reconnaissance entre autres des institutions comme la DRAC ou d'autres partenaires.

Je voudrais aussi me réjouir ce soir du renouvellement des contrats conclus avec l'Espace et le Centre Dramatique National parce que c'est l'expression d'une volonté forte de la Ville de s'investir dans l'action culturelle. Je m'en réjouis d'autant plus que cela va dans le sens de la politique nationale conduite par Catherine TRAUTMANN puisque désormais le budget de la culture va passer à 0,98 %, pas tout à fait encore 1 % et que c'est la première fois depuis 1993 que ce budget, qui baissait régulièrement, commence à remonter.

Concernant l'Espace Planoise, ce lieu a au-delà de la diffusion culturelle, su mettre en place des actions orientées vers tous les publics et spécialement les jeunes publics, et qui, je l'ai constaté, obtiennent un grand succès. Cette structure a un rôle essentiel dans le quartier de Planoise bien sûr mais aussi sur l'ensemble de la ville et au-delà même sur l'agglomération. Elle joue un rôle très important, capital dû d'ailleurs entre autres au talent d'un homme aussi efficace que modeste, discret et compétent, je veux parler de Daniel BOUCON parce que c'est vrai qu'une structure comme celle-là, si elle n'a pas d'âme, elle ne peut pas se développer et là elle a une âme, une équipe bien entendu autour de Daniel BOUCON.

Christophe POMEZ l'a dit, il ne faut pas le nier, il y a actuellement des problèmes avec le Ministère de la Culture. Je crois qu'il faut que l'Espace Planoise conserve absolument son statut de Scène Nationale. Les missions que je viens d'évoquer et Marcel FERREOL l'avait d'ailleurs rappelé, s'inscrivent pleinement dans le cadre de celles qui sont justement définies par le Ministère de la Culture pour les scènes nationales, donc on ne pourrait pas comprendre qu'il y ait au niveau parisien un discours et sur le terrain une réalité différente.

Le Conseil Municipal de ce soir est l'occasion de dire très haut et très fort qu'il n'est pas question que nous acceptions une éventuelle délabellisation pour quelque motif que ce soit et c'est vrai que si cette menace venait à se préciser, nous serions fort nombreux à dire qu'elle serait inacceptable. Pour cette raison, nous avons déjà pris un certain nombre de contacts, mieux vaut prévenir que guérir, pour empêcher cela parce que l'Espace est un équipement de ville, d'agglomération. Il peut avoir des actions de quartier mais ce n'est pas pour cela qu'il est un équipement de quartier, il est un véritable équipement pour l'ensemble de notre ville.

En ce qui concerne le CDN, je me réjouis très fort du renouvellement de Michel DUBOIS à la tête de cette structure qui va pouvoir continuer à faire son travail dans de bonnes conditions. On entend souvent ici et là dénigrer la qualité de ce qu'on fait à Besançon dans beaucoup de domaines, économique et aussi

culturel. Aussi j'ai eu beaucoup de plaisir lorsque j'ai reçu il y a quelques jours de Michel DUBOIS une invitation à la présentation le 27 novembre à Paris à la Comédie Française à la présentation d'une mise en scène de Michel DUBOIS pour une oeuvre de Georges-Bernard SHAW «la maison des coeurs brisés» que j'avoue ne pas connaître mais que j'irai donc voir à Paris. Je crois qu'on a là la concrétisation de l'action culturelle que menée à Besançon qui, si elle est dénigrée parfois, est aussi reconnue dans la capitale.

Bien sûr il restera ce sujet qui me tient fortement à coeur ainsi qu'à Marcel FERREOL et à beaucoup ici, c'est celui de la salle des musiques actuelles. Il y a eu effectivement le Montjoie ; on se rappelle toutes les péripéties que nous avons connues avec cet établissement. Il y a maintenant un certain nombre de lieux qui existent à Besançon. Faut-il les fédérer, les faire travailler ensemble, en reconstruire un autre, je ne sais pas. Ce qui est certain, c'est qu'il faut qu'à Besançon, une ville jeune avec ses 20 000 étudiants, nous continuions à travailler car il y a vraiment besoin d'une salle des musiques actuelles pour permettre aux nombreuses associations qui font un immense travail d'avoir un lieu où elles puissent effectivement s'exprimer. C'est tout à fait capital dans une ville universitaire comme la nôtre et une ville jeune aussi.

M. DUVERGET : On traite l'ensemble des rapports ?

M. LE MAIRE : Je crois qu'il vaut mieux traiter l'ensemble.

M. DUVERGET : M. l'Adjoint au Maire nous a présenté un véritable rapport d'orientations à la veille effectivement de la signature du contrat de plan. Sur les trois scènes bisontines, il y a eu quand même pas mal de cafouillages depuis quelques années dans leurs relations, la Ville de Besançon n'y était pas étrangère. Il n'a pas été évident de trouver une concertation entre ces trois scènes. Et le problème n° 1 s'est effectivement posé de savoir si trois scènes ce n'était pas beaucoup. En ce qui me concerne, c'est un peu ce que je tends à penser, à savoir que contrairement à ce que les orateurs précédents ont souligné, je ne pense pas que l'Espace Planoise puisse véritablement avoir une vocation, au-delà d'une structure matérielle importante pour la Ville de Besançon, à accueillir effectivement sur un plateau d'exception certains types de spectacles. Par contre, la vocation du CDN est confirmée et je me félicite aussi comme Jean-Louis FOUSSERET que Michel DUBOIS puisse effectivement poursuivre son oeuvre, notamment son oeuvre d'ouverture à de nouveaux publics. M. FERREOL a souligné que trop souvent on se contente d'essayer de répondre à un public déjà présent dans les salles et je crois que le CDN depuis qu'il est dirigé par Michel DUBOIS, accueille de nouveaux publics en relation avec l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, avec le monde étudiant bisontin. Cette action-là méritait d'être poursuivie.

L'Opéra-Théâtre a trouvé également une certaine originalité grâce à Didier BRUNEL et à son équipe dans la diversité du public et également dans la collaboration avec le monde amateur, notamment avec les choristes, cela aussi mérite une attention soutenue.

Sur l'aspect musical, j'ai lu attentivement le dossier concernant le partenariat avec le Festival de Musique Besançon Franche-Comté, je suis frappé par une chose, c'est le statu quo de la Ville actuellement par rapport à ce festival et j'aurais tendance à poser la question suivante à M. FERREOL : croyez-vous véritablement au festival dans la mesure où la somme dévolue par la Ville, incluant l'usage de Micropolis naturellement et le surcoût de Micropolis, est stable et où en tant qu'administrateur du festival j'en ai été informé, le festival ne sera pas exonéré de taxe professionnelle. M. l'Adjoint au Maire peut nous le confirmer mais je crois que la demande d'exonération de taxe professionnelle n'a pas été retenue par la Ville. Or dans la plupart des villes à festival de musique, sinon la totalité, la ville accepte cette exonération de taxe professionnelle qui doit être de l'ordre de 50 000 F à Besançon. Donc on reprend d'une main une partie de ce que l'on donne de l'autre.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : Monsieur DUVERGET, permettez à l'ancienne conseillère régionale de réagir à vos propos disant qu'apparemment c'est la Ville de Besançon qui aurait tardé à obtenir une cohérence de l'ensemble de ses outils. Je tiens à souligner l'absence de connaissance des atouts culturels de la Ville de Besançon par l'ensemble des conseillers régionaux. Je me souviens avoir invité un certain nombre de fois Yves-Marie LEHMANN à des spectacles et j'ai été surprise de constater que la commission culturelle du Conseil Régional ne connaissait pas un certain nombre des sites qui sont essentiels pour la Ville de Besançon. Je peux vous assurer que plus d'une fois je me suis demandé ce que

pouvait faire un Conseil Régional dont les responsables ne connaissent pas et ne sont jamais venus dans les lieux essentiels qui portent le développement culturel d'une région. C'est la première chose que je voulais dire et je le dis très simplement car j'en ai plus d'une fois souffert.

Je crois qu'il faut dire que les outils qu'on a en matière de théâtre jouent chacun leur rôle. Le Théâtre Municipal comme je l'appelle encore joue un rôle de diffusion de grands spectacles et je crois que c'est son rôle, c'est ce qu'attendent non seulement les Bisontins mais de façon très large la population. Le CDN joue son rôle d'apprentissage de la création. L'Espace Planoise joue un rôle différent et bien aussi essentiel, qui est de diffuser des spectacles qui ne sont pas forcément très connus mais qui sont de très grande qualité au niveau français et au niveau international, et aussi de faire émerger certaines troupes de théâtre ; ils l'ont très bien fait et je crois que c'est tout le sens d'une scène nationale.

Ces trois outils ont chacun leur place et à partir du moment où nous le reconnaissons, nous ne pouvons que nous battre pour faire en sorte que l'Espace Planoise garde son titre et son label de scène nationale. Je pense que Besançon qui est une ville universitaire, une ville jeune, qui a besoin de jouer son rôle de capitale régionale, doit avoir des structures qui jouent et qui s'appuient sur ces trois fonctions. Peut-être y a-t-il besoin de les articuler un petit peu mieux mais la fonction de l'Espace Planoise me semble essentielle. Il y a des hommes et des femmes qui l'ont porté pendant des années, il y a un public qui attend très fortement que l'Espace Planoise continue à jouer son rôle.

M. PINARD : Monsieur DUVERGET, je crois qu'il y a la paille et la poutre. Vous nous reprochez de ne pas faire telle ou telle chose mais je crois qu'il y a quand même une hiérarchie. Lorsque, s'agissant de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, la Ville de Besançon paie 86 % du coût total de fonctionnement 12 846 000 F de budget alors qu'il y a 8 % des élèves qui en sont originaires, j'ai l'impression que la Ville apporte le gâteau et la Région la cerise, on ne parle que de la cerise dans les politiques culturelles parce que là on est dans les grosses sommes. Je me tourne vers l'Adjoint FERREOL : il y a quand même de plus en plus de régions qui subventionnent le fonctionnement des Ecoles Régionales des Beaux-Arts et si je ne me trompe, il est même prévu que dorénavant cela deviendra obligatoire. Moi je regrette qu'on soit obligé d'en passer par une obligation mais s'il y a une chose qui me paraît élémentaire, c'est que la Région finance j'allais dire son Ecole Régionale des Beaux-Arts qui est quand même unique. Le Département est monté progressivement à 500 000 F mais a décidé maintenant que tant que la Région ne bougera pas il ne fera rien. Vous savez c'est un peu le ping-pong. Mais je pense que vos critiques ne sont pas acceptables quand sur un volet essentiel de la formation, de l'animation artistique, la Région est totalement absente.

M. FERREOL : Je veux bien apporter quelques éléments de réponse, en particulier à M. DUVERGET. Il y a quelque chose qu'il n'est pas possible de formuler ici, c'est de dire que la Ville de Besançon a été confuse dans les missions ou dans les attentes qu'elle avait sur les outils qu'elle a elle-même créés, je pense à l'Espace Planoise.

Je vous signale parce que vous êtes élu depuis un certain temps, que tous les trois ans, lors du renouvellement des contrats, nous présentons, et je peux vous les transmettre si vous les avez oubliés, comme nous le faisons ce soir de façon extrêmement précise, ce que nous appelons les missions, c'est les objectifs que nous fixons. Par exemple, lorsque vous parlez de l'Opéra-Théâtre, c'est un outil bisontin que nous avons créé et nous avons, dans le cadre d'une délégation de service public, choisi un directeur pour réaliser un certain travail en fonction d'orientations. La Scène Nationale fonctionne dans le cadre d'un cahier des charges extrêmement précis qui est renouvelé tous les trois ans. Lors des réunions de son conseil d'administration où je crois siège M. JACQUEMIN, nous avons la possibilité chaque trimestre de faire le point sur le suivi de ses actions, de sa mission. Il n'est pas possible d'entendre dire qu'il y a confusion et je pense, comme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, qu'il y a confusion pour ceux qui ne les connaissent pas. Je vous donne un exemple : il y a une confusion extraordinaire autour du mot théâtre qui désigne à la fois le lieu et l'activité artistique. On se focalise sur le problème qu'il y aurait soi-disant trop de partenaires théâtraux dans cette ville. Or l'Opéra-Théâtre ne programme pratiquement jamais de théâtre et lorsqu'il le fait c'est sur une orientation définie avec le Centre Dramatique National. La Scène Nationale de Planoise est sur un axe qui n'est pas du tout celui du théâtre de répertoire et propose des spectacles de danse, ce dont on oublie simplement de parler. Où est la danse à Besançon ? Je vais vous donner un exemple concret : vous êtes conseiller municipal et vice-président du Conseil Régional. Lorsqu'Odile

DUBOSC qui est une grande créatrice dans le cadre du Centre Régional de création chorégraphique de Belfort fait une création, savez-vous où elle la fait en Franche-Comté ? A l'Espace Planoise, premièrement parce que c'est la seule salle qui le permet et deuxièmement parce qu'elle sait, et si vous la rencontrez elle vous le dira, que c'est le lieu où depuis plusieurs années un travail conséquent est mené qui fait que la salle est pleine en particulier de jeunes et de jeunes femmes, parce que ça existe le public danse et c'est un public jeune et étudiant. Et il y a du monde.

Je vais vous donner quelques autres exemples qui montrent cette méconnaissance. J'ai comme ça rapidement pensé à quelques grands noms. Si je vous demandais les grands noms de la création qui ont traversé les 15 dernières années, vous allez me parler de Plume, de Jean-Luc LAGARCE qui est malheureusement décédé. Savez-vous que BERREUR, son assistant, a présenté l'année passée au CDN une création de grande qualité, qui est une création faite par un grand auteur bisontin mais il a travaillé depuis 15 ans à Besançon. Qui lui a donné carte blanche, qui a fait ce travail de compagnonnage ? C'est la Scène Nationale de Planoise. Bernard KUDLAK du Cirque Plume est né où ? Je peux aussi évoquer Odile DUBOSC, SCHMID-PERNETTE, jeune compagnie qui vient d'obtenir un très grand succès au niveau national au Festival International de la Danse à Tours. La Compagnie SCHMID-PERNETTE est une compagnie professionnelle que la Région de Franche-Comté, et c'est très bien, a souhaité installer. Elle a recherché un lieu et a décidé que ce serait Besançon car la seule structure qui faisait ce travail souterrain, c'est la Scène Nationale de Planoise. Voilà les quelques éléments qui me viennent à l'esprit pour montrer je crois qu'il n'y a peut-être pas un procès d'intention mais une méconnaissance du dossier.

Vous m'avez posé une deuxième question concernant le Festival. Vous qui êtes un membre assidu de la commission culturelle vous le savez, j'ai proposé au Conseil Municipal au moment de la relance de la politique musicale une autre façon de considérer ce festival. Je pense qu'un festival ne peut jamais être le substitut à un travail régulier qu'est la fonction d'un orchestre. L'orchestre c'est la colonne vertébrale, le festival pour reprendre l'image c'est la cerise sur le gâteau, c'est le côté décoiffant le festival, c'est ce qui fait qu'on va prendre sa voiture, qu'on va faire 100 km, qu'on va venir de Lyon, de Lausanne pour y assister. Je le dis ici, et pour moi c'est une tristesse, le Festival de Besançon n'est plus ça. Le concours est quelque chose d'extrêmement précieux qu'il faut sauvegarder, le festival est ancien, il a acquis ses lettres de noblesse. Et la raison du petit différend qui nous a opposés l'année passée avec le Président du Conseil d'Administration du Festival, c'est qu'on ne fait pas un festival en ignorant la vie musicale d'une ville alors qu'elle rayonne. On ne peut pas faire un festival sans faire comme s'il n'y avait pas un orchestre, comme s'il n'y avait pas l'Opéra-Théâtre parce que le public n'y comprend plus rien. Quand il voit le même programme au Festival et dans la saison de l'Opéra-Théâtre, il se pose la question : un festival pour quoi faire ? Je vous réponds aussi que nous gérons l'argent public et 800 000 F ne me paraît pas une somme ridicule. Puisque vous posez la question, nous sommes attachés au Festival de Besançon ; nous pensons qu'il doit retrouver un nouveau souffle et il me semble que cette année il y a des éléments peut-être d'avancée.

M. JACQUEMIN : Ce débat me paraît un peu cafouilleux (réactions). Depuis longtemps, le Ministère de la Culture vous a averti sur ce sujet et vous êtes en train de nous expliquer que c'est la Région qui doit financer...

M. FOUSSERET : Vous n'avez pas bien suivi.

M. JACQUEMIN : Alors, Monsieur FOUSSERET, vous nous dites que le budget du Ministère de la Culture a beaucoup augmenté, vous nous dites en même temps : attention ! on va nous supprimer une des scènes nationales parce que c'est cela le fond du débat si je comprends bien ? Depuis de nombreuses années, le Ministère de la Culture délivre le message en disant : essayez de mieux organiser la collaboration entre l'Espace Planoise et le Centre Dramatique National. Qu'avez-vous fait, est-ce que vous progressez dans ce sens ? Si vous ne progressez pas, alors oui vous pouvez craindre qu'effectivement il y ait suppression de certains crédits mais il me semble que le débat est plutôt là et qu'il faudrait se garder d'aller regarder ailleurs et de porter des accusations avant de résoudre le vrai problème.

M. LE MAIRE : Pas de conversation particulière. Je crois qu'on a largement délibéré sur ces renouvellements de contrats, avec l'Espace Planoise en insistant sur le fait qu'il demeure Scène Nationale, avec Michel DUBOIS qui a eu un consensus plus intéressant et de la convention avec le Festival International de Musique».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Action Culturelle et du Budget, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité, cinq Conseillers s'abstenant.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 1999.